

L'exposition au chômage des jeunes les moins diplômés est particulièrement forte. Après un repli début 2008, le chômage des jeunes comme de la population active dans son ensemble est en forte hausse au premier semestre 2009.

Le chômage des jeunes « surréagit » à la conjoncture de l'économie. Quelques années après la fin de leurs études, il présente de fortes fluctuations, à la baisse dans les phases d'embellie économique (1988-1990, 1998-2000, 2007-2008 en France) et à la hausse dans celles de repli (1993-1994, 2002-2003, 2009). Si les jeunes trouvent un emploi rapidement en période de croissance, ils sont davantage que leurs aînés exposés au chômage en période de raréfaction de l'embauche (*graphique 01*).

Cette situation s'observe particulièrement pour les moins diplômés. Les difficultés économiques ont un impact « en cascade » sur les niveaux successifs de diplôme. Faute de postes de cadres, les plus diplômés acceptent les postes moins prestigieux, habituellement prisés par les niveaux intermédiaires, les reléguant sur des postes moins qualifiés, les jeunes les moins diplômés rencontrant dès lors de sérieuses difficultés d'accessibilité à l'emploi.

Pour les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire, la situation est contrastée selon la spécialité, ce que reflète l'évolution depuis un an de l'emploi dans l'industrie (- 6,8 %), la construction (- 2,4 %) et les services marchands (- 0,9 %). Ainsi, la situation des diplômés des métiers de la production industrielle s'est brutalement dégradée en 2009, et les jeunes qui ont terminé avec succès l'enseignement secondaire en 2008 ont eu de sévères difficultés, fin 2008 et début 2009, pour s'insérer sur le marché du travail (*graphique 02*). En revanche, celle des

diplômés des métiers des services et commerce s'est moins détériorée. Cependant, quand le marché du travail s'améliore, ces jeunes s'insèrent moins bien que ceux formés dans les métiers de la production.

En France, 10 % en moyenne des jeunes âgés de 15 à 29 ans suivent des études ou une formation en occupant un emploi, et davantage parmi ceux de 18 à 22 ans (*graphique 03*). Le « cumul » études-emploi est 2 à 4 fois plus fréquent en Allemagne et aux Pays-Bas. De fortes proportions de jeunes y exercent une activité pour effectuer leur formation professionnelle, ce qui favorise une meilleure transition entre formation et emploi (*graphique 04*).

Cette proximité avec l'entreprise facilite l'accès des jeunes au marché du travail à la fin de leur formation : elle s'accompagne aux Pays-Bas, comme en Norvège et en Autriche, de taux de chômage plus faibles.

Pour en savoir plus :
L'emploi nouveaux enjeux, INSEE – Références, novembre 2008, INSEE
The impact of the crisis on employment, Remko Hijman, Statistic in Focus 79/2009, Eurostat
Communiqués de Presse / Euroindicateurs 113/2010, 59/2010 et 29/2010, disponibles sur : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/publications/recently_published

Un « taux » de chômage a pour dénominateur les personnes qui recherchent ou possèdent un emploi (« économiquement actives »).

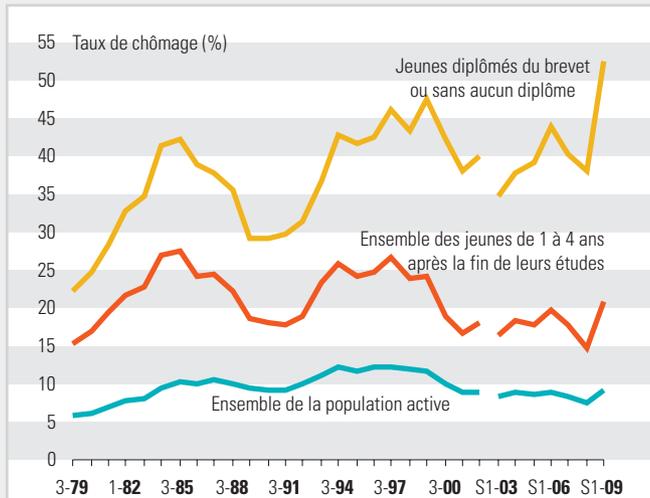
Le graphique 01 renseigne, comme dans la précédente édition, sur l'exposition au chômage de cohortes de jeunes qui ont interrompu leurs études depuis le même nombre d'années (1 à 4 ans), pour refléter correctement l'avantage que confère un diplôme sur le marché du travail. Il repose sur les données des enquêtes Emploi de l'INSEE et présente une rupture de série entre 2002 et 2003.

Le graphique 02 est extrait de l'enquête sur l'insertion dans la vie active (IVA) des sortants de lycée, qui a lieu en février, 7 mois environ après la fin de leurs études. L'indicateur est la proportion de jeunes occupant un emploi (aidé ou non).

Les graphiques 03 et 04 reposent sur les données des enquêtes communautaires sur les forces de travail (dont la composante française est l'enquête Emploi), exploitées par Eurostat (03) et l'OCDE (04). Le graphique 04 est calculé à partir des données du tableau C3.1a de Regards sur l'éducation 2010.

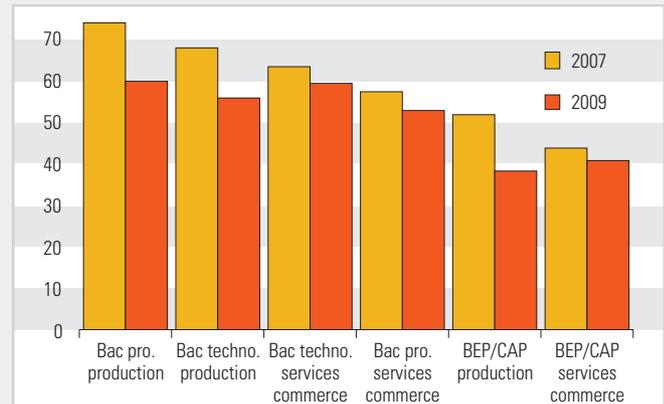
Sources : MEN-DEPP, INSEE enquêtes Emploi, Eurostat, OCDE
Champ : France métropolitaine, pays de l'Union européenne

01 Taux de chômage de un à quatre ans après la fin des études (1979 à 2009)



Source : calculs MEN-DEPP à partir des enquêtes Emploi de l'INSEE (rupture de série entre 2002 et 2003 ; premier et second trimestres depuis 2003)

02 Taux d'emploi, début février, des sortants de lycée, en fonction du diplôme qu'ils possèdent

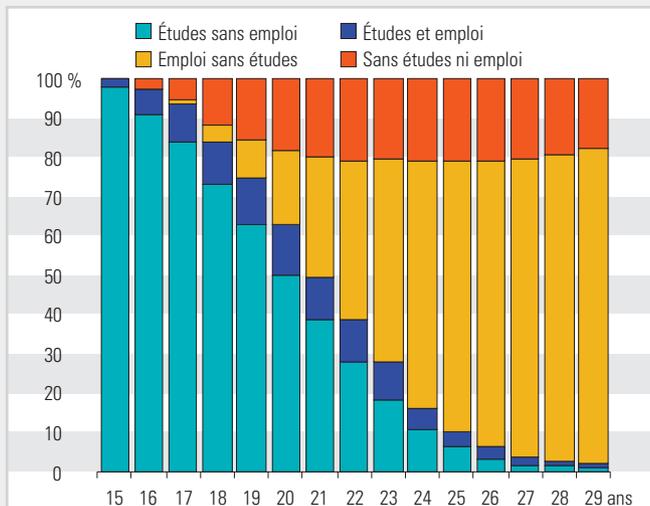


Lecture : 60 % des jeunes diplômés d'un baccalauréat professionnel orienté vers la production ayant arrêté leurs études en 2008, occupent un emploi en février 2009 (« aidé » ou non), sur le sous-ensemble des spécialités interrogées.

Nota bene : ces données portent sur une partie du périmètre des enquêtes IVA, sur les seuls diplômés des spécialités de formations interrogées en 2007, en sortie d'année terminale de préparation de ce diplôme (sans diplômés BEP issus de première année de bac pro, par exemple).

Sources : enquêtes IVA de février 2007 et 2009, MEN-DEPP

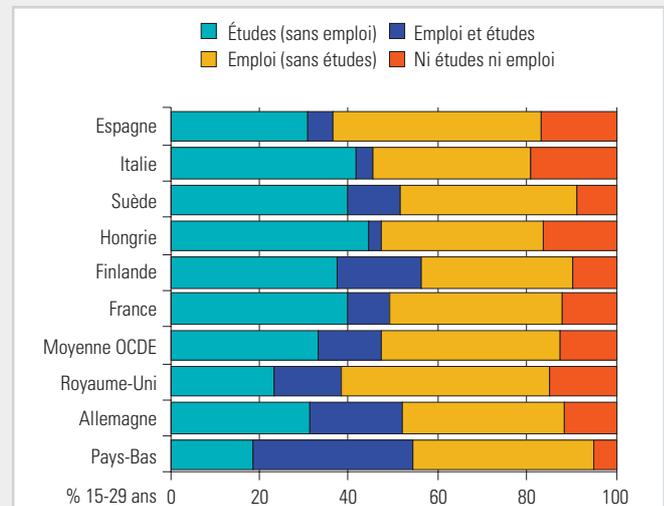
03 Emploi et études de 15 à 29 ans (2009)



Lecture : à 20 ans (âge à l'enquête), 50 % des jeunes sont étudiants et n'occupent pas d'emploi, 13 % sont étudiants ou apprentis et ont un emploi ; 19 % ont un emploi mais ne suivent pas d'études et 18 % sont sans emploi et ne poursuivent pas d'études.

Source : calculs MEN-DEPP à partir des enquêtes emploi 2009 de l'INSEE (moyenne annuelle)

04 Emploi et études de 15 à 29 ans (premier trimestre 2008)



Pays classés selon leur taux de chômage des jeunes de 15-29 ans au 1^{er} trimestre 2010.

Source : statistiques Regards sur l'éducation à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail (1^{er} trimestre 2008)